



*Notes sur*

*le passé*

**HISTOIRE**  
**DES SAPEURS-POMPIERS**  
**D'URSCHENHEIM**

**par Robert Kohler**



## Introduction

La lutte contre l'incendie demeure une préoccupation permanente de la municipalité. Les moyens modernes dont dispose notre corps d'Urschenheim le confirment. Outre l'utilité des sapeurs-pompiers dans le cadre des missions courantes, les sinistres majeurs démontrent l'importance des corps de première intervention jusqu'à l'arrivée des éléments du centre de secours. Nous soulignons que le volontariat avec des effectifs locaux demeure la base du fonctionnement de notre corps, sa cohésion et son dynamisme en sont le corollaire.

Dans les nouveaux défis qui animent notre corps local, il faut relever le développement important des secours à personne. C'est la principale raison pour laquelle je souhaite maintenir la présence d'un corps de première intervention dans le village. En prenant l'exemple de la survenue d'un problème cardiaque, la rapidité avec laquelle sont prodigués les premiers gestes de secours est bien souvent déterminante. Mais dans tous les cas, la chaîne de secours débute par la personne qui donne l'alerte, et cela peut être chacun d'entre nous.

Je vous souhaite une agréable lecture de cet ouvrage qui rend hommage aux sapeurs-pompiers de notre village, qui de tout temps ont œuvré pour la sécurité des personnes et des biens.

**Robert Kohler**  
Maire



## AUX XVIIIÈME ET XIXÈME SIÈCLES

Les plus anciennes traces historiques de la lutte contre l'incendie remontent au 13 janvier 1791 lorsqu'un sinistre détruisit la maison de Pierre BRUCKER. La lutte contre le feu ne pouvait se faire par absence de tout moyen matériel : pompe à incendie, croc à feu ou autre instrument.

Deux textes de loi de 1790 et 1791 demandaient aux municipalités de prendre les précautions convenables pour la prévention et la lutte du feu, et dans la mesure où les revenus communaux le permettent, l'obligation de disposer d'une pompe et de seaux à incendie. Notre conseil municipal décide, en 1791, l'achat d'une pompe à incendie dont la livraison devait intervenir pour Noël. Son fournisseur, Carl KRESS de Ribeauvillé, mettra en fait plus de deux années à traiter cette commande d'un montant de 770 francs. Le litige qui l'opposait à la commune portait sur le mode de paiement : il voulait être payé en espèces sonnantes et trébuchantes, et non en assignats.

Par une délibération du conseil municipal de 1821, il incombe à chaque bourgeois de fournir un seau d'eau pour le service d'incendie. Mais dès 1822, la commune se plaint du peu de suivi de cette mesure et décide de ne plus accorder de bois d'affouage (Bürgerholtz) aux récalcitrants. Ces seaux s'avéraient nécessaires pour l'alimentation du réservoir de la pompe à incendie. L'eau était tirée d'un puits, ensuite transvasée dans des seaux et acheminée au moyen d'une chaîne humaine vers la pompe.

La loi du 22 mars 1831 incorporait les corps de sapeurs-pompiers dans la Garde Nationale. Les compagnies recevaient des armes pour participer au maintien de l'ordre. Les registres de la préfecture nous informent que M. Georges HAUMESSER, capitaine de la subdivision de la Garde Nationale, se voit chargé de l'entretien et de la conservation des armes dans notre commune.



Extrait des registres de la préfecture confiant l'entretien et la conservation des armes dans notre commune à M. Georges HAUMESSER, suite à l'intégration des sapeurs pompiers d'Urschenheim dans la Garde Nationale.

En 1845, la pompe requérait d'importantes réparations. Deux années plus tard un incendie nécessitera l'intervention des pompiers des villages voisins, ce service se rémunérera par des « rafraîchissements » décomptés pour un coût de 70 Frs dans le budget municipal.

Le préfet demande le 5 octobre 1846, à chaque commune, un rapport sur l'organisation du personnel et de l'état du matériel du service de secours pour l'extinction des incendies. Notre corps se compose à ce moment d'une subdivision de compagnie faisant partie de la Garde Nationale, composée de 34 sapeurs et commandée par 2 officiers. Le corps possédait une pompe, 2 tuyaux, 42 seaux, 2 échelles et 2 crochets, l'ensemble en bon état. Ce rapport précise que 20 hommes auront des casques.

Délibération du conseil municipal  
du 6 mai 1821 demandant à chaque  
bourgeois d'Urschenheim  
de fournir un seau à incendie

Seance du  
6<sup>e</sup> mai 1821.

Le conseil municipal de la commune d'Urschenheim, au vu et en présence  
de son procureur du Maire, et ont délibéré: Michel Schmitt, Joseph  
Kohler, Joseph Schmitt, Paul Martin, Schreyer, et Schmitt, en  
virtu de la lettre de M<sup>r</sup> le Prefet du 8 Mars dernier relative sur la  
fourniture des seaux pour le service des pompes à incendie.  
Le conseil municipal d'Urschenheim, ainsi qu'il est juste, parce qu'il  
a toujours été l'usage dans notre commune que chaque bourgeois fournisse  
un seau, que ceux qui ne le font pas en ont fourni les autres, et  
de même ceux qui d'ancien bourgeois à l'avenir, parce qu'il  
un char bien nécessaire.

fait et délibéré à Urschenheim le 6 mai 1821.

Signé: Michel Schmitt, Joseph Kohler, Joseph Schmitt, Paul Martin, Schreyer, et Schmitt.

Martin Schmitt

Seance du

Après le conflit de 1870, les autorités allemandes procèdent à la dissolution des corps des sapeurs-pompiers en se faisant remettre leurs armes. Une nouvelle organisation des corps se met en place dans le département à partir de 1880, époque à laquelle un recensement compte 162 corps de pompiers dans les 379 communes haut-rhinoises. Nous trouvons dans les archives municipales des statuts du corps des sapeurs-pompiers volontaires établis le 1<sup>er</sup> mai 1887 à Urschenheim, sur lesquels figurent les signatures de chacun des membres :

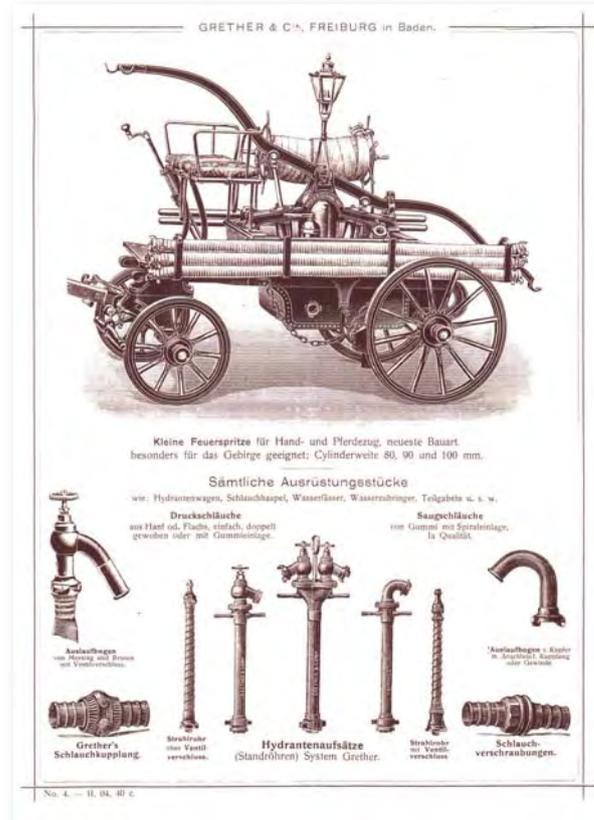
MM. ENGASSER, SCHREIBER, SPITZ, RINGLER, DIETRICH, DRESCHLER, SPINNER, BRAUN, SCHMITT Emile, REMOND, HECKLEN J., SCHMITT, VASSINET, HUCK 1, HUCK 2, SCHMITT Joseph, BALMER, HECKLEN, MULLER, SCHILLINGER, HEITZLER.

L'effectif du corps comprenait alors 21 personnes. M. ENGASSER, en qualité de Brandmeister (lieutenant), assurait la direction du corps. Il était secondé par M. SCHREIBER, ersten Brandmeister, et de M. MULLER, zweiten Brandmeister. M. SCHMITT, Zeugmeister (fourrier), se chargeait de la gestion du matériel.

Ces statuts de 1887 se décomposent en 32 articles. Les 10 premiers articles rappellent les devoirs du sapeur-pompier, les articles 11 à 15 traitent des consignes du service et les articles suivants d'une caisse de secours (Unterstützungskasse).

Le Conseil municipal fournit au corps des pompiers une nouvelle pompe cette même année. Il s'agit d'un instrument muni d'un système d'aspiration et de refoulement fabriqué par Grether et Cie à Fribourg en Brisgau, moyennant un prix de 2.200 Marks. Cet instrument restera en service jusqu'en 1958, date d'installation de l'eau courante à Urschenheim. Elle se trouve encore dans un état de parfaite conservation dans les ateliers municipaux.

Pompe à incendie acquise en 1887, qui restera en service jusqu'en 1958. Cette pompe se trouve encore dans un parfait état à la mairie.



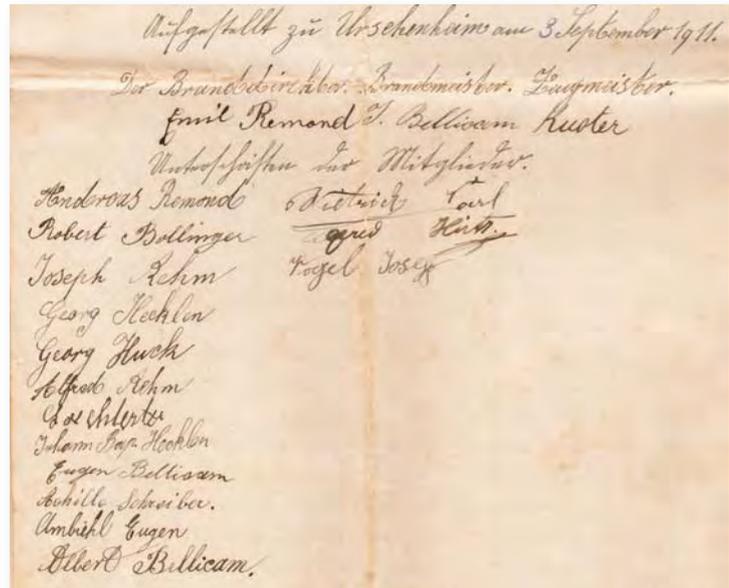
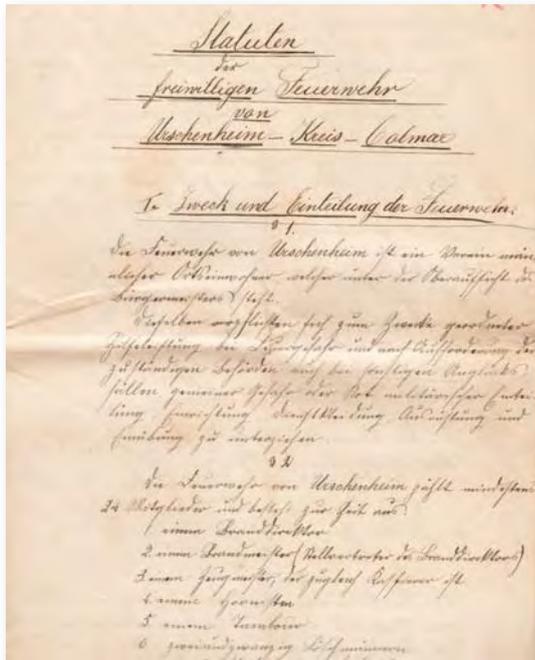
## AU XX<sup>ÈME</sup> SIÈCLE

Après la première guerre mondiale, et le retour de l'Alsace à la France, le corps des sapeurs-pompiers connaîtra une nouvelle réorganisation. Un règlement de service, daté du 12 mars 1922 et approuvé par un arrêté préfectoral du 27 mai 1924, détermine les devoirs des sapeurs-pompiers communaux. Le corps se constitue alors en une subdivision de 17 hommes, commandée par deux officiers. Le conseil municipal lui accorde une subvention annuelle de 100 Frs, payable en fin d'année, complétée d'une somme de 60 Frs pour l'entretien de la pompe à incendie. Une convention de secours et d'assistance nous lie aux communes voisines de Fortschwihr, Muntzenheim, Widensolen et Durrenentzen, cette dernière commune possédant une pompe à incendie similaire à la nôtre et acquise auprès du même fabricant. D'autre part, toute personne qui travaille pour l'extinction des incendies bénéficie de la garantie d'une assurance contre les accidents.

En avril 1926, afin d'éviter la corvée d'eau en cas d'incendie, la municipalité implante 16 puits dans le village. Auguste KRETZ, forgeron à Urschenheim, exécute ce travail moyennant un prix de 180 Francs l'unité. Chaque puits a une profondeur de 5 mètres et comprend des orifices d'aspiration d'une hauteur de 90 cm dans sa partie basse. Ce système permet à la pompe à bras une aspiration directe de l'eau dans la nappe phréatique, puis son refoulement sur le lieu du sinistre. Dans le cadre d'un mouvement plus unifié, le corps des sapeurs-pompiers adhère à l'Union Régionale le 22 février 1927.

En 1934 la commune d'Urschenheim dénombre 290 habitants et 80 maisons. Le village compte 18 prises d'eau réparties dans différents endroits. Le corps des sapeurs-pompiers possède une pompe à bras en service depuis 1887 et 200 mètres de tuyaux. La municipalité dote cette année-là les pompiers d'uniformes et de casques pour un coût de 12.132 Francs. Avant l'acquisition de ces uniformes, la commune prenait en charge le coût du raccommodage et le cas échéant le remplacement des vêtements endommagés lors d'un incendie, ainsi qu'il en ressort d'une délibération du conseil municipal du 19 mars 1922.

Durant cette période il faut relever la longévité peu commune de service actif de Joseph BELLICAM (père d'Eugène BELLICAM) qui totalise 45 années de présence, dont 33 années en tant que chef de corps.



Statuts des Sapeurs-Pompiers d'Urschenheim rédigés le 3 septembre 1911.

Durant le dernier conflit mondial, les corps des sapeurs-pompiers reprennent un caractère militaire. Les chefs de corps deviennent des « Wehrführer » de la « Feuerschutzpolizei ». Au cours de cette période le village connut ses plus grands sinistres. Tout d'abord, en mai 1940 l'artillerie allemande détruit huit fermes du village, puis en février 1945, les combats causent de graves dommages. Le journal officiel du 1<sup>er</sup> janvier 1947 déclare notre commune sinistrée au titre des combats de la libération.

Après la seconde guerre mondiale les services de lutte contre l'incendie se réorganisent au niveau départemental. Des centres de secours pourvus de matériel moderne, à l'exemple de Neuf-Brisach et Muntzenheim, assistent les communes avoisinantes en cas de besoin au moyen d'un important matériel acquis avec l'aide financière de l'État. Notre commune dépend du centre de secours principal de Colmar en premier appel, et de celui de Muntzenheim en second appel.

Début 1954, la municipalité fait creuser 6 puits filtrants dont la profondeur varie entre 8 et 10 mètres. La mise en place des bouches d'incendie que nous connaissons remonte à 1958, année de l'installation des conduites d'eau dans le village.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

UNION RÉGIONALE DES SAPEURS-POMPIERS DU BAS-RHIN, DU HAUT-RHIN ET DE LA MOSELLE

Département de Haut-Rhin Arrondissement de COLMAR

RAPPORT ANNUEL  
JAHRES-BERICHT

du 1<sup>er</sup> Janvier 1929 au 31 Décembre 1928

Ce Rapport est à envoyer au Président de la Section avant le 15 mars de chaque année  
Dieser Jahresbericht ist vor dem 15. März eines jeden Jahres dem Präsidenten der Section einzureichen.

Corps de Sapeurs-Pompiers de la commune de Urschenheim  
 Nombre d'habitants 315  
 Nombre d'habitants  
 Nom, prénoms et grade du Chef de corps Yves Jean Lieutenant  
 Nom, prénoms et grade des autres officiers Yves Jean Lieutenant

Nombre: adjoints 1, sergents-majors 1, sergents-fourriers 1, sergents 5, caporaux 1  
 sapeurs 20, officiers honoraires 1, vétérans 1

Effectif légal 28 Effectif réel au 31 décembre 1928 28  
 Effectif légal Effectif réel

Date de la création du corps 12 mars 1928  
 Date de la création du corps

Nombre des Diplômes d'honneur délivrés en 19 25 pour 15 années 25 années 25  
 Nombre de Médailles d'honneur pour 25 années de service décorées en 19 25  
 Nombre de Médailles d'honneur pour 25 années de service décorées en 19

Autres distinctions honorifiques en 19 1  
 Autres distinctions honorifiques en 19

Nombre des manœuvres en 1928 4 Accidents et blessures 1 Accidents suivis de mort 1  
 Nombre des manœuvres en 1928 Accidents et blessures Accidents suivis de mort

Qui paie la cotisation pour l'U. R. ? la commune  
 Qui paie la cotisation pour l'U. R. ?

Credit accordé par la commune en 1928 500 à) pour le service d'incendie 500 b) à la Société amicale 500  
 Credit accordé par la commune en 1928 à) pour le service d'incendie b) à la Société amicale

Subvention en 1928 1000 à la commune de l'Etat 1000 du département 1000  
 Subvention en 1928 à la commune de l'Etat du département

Existe-t-il une caisse de secours ? non une société amicale ? non  
 Existe-t-il une caisse de secours ? une société amicale ?

Les Sapeurs-Pompiers sont-ils assurés ? non a) Montant de l'indemnité journalière : 500  
 Les Sapeurs-Pompiers sont-ils assurés ? a) Montant de l'indemnité journalière :

b) Montant de l'assurance en cas d'invalidité : 5000 c) Montant de l'assurance en cas de mort : 5000  
 b) Montant de l'assurance en cas d'invalidité : c) Montant de l'assurance en cas de mort :

Les hommes touchent-ils une solde ? non Quel est le montant ? 1000  
 Les hommes touchent-ils une solde ? Quel est le montant ?

Les vétérans touchent-ils une rente annuelle ? non Montant 1000  
 Les vétérans touchent-ils une rente annuelle ? Montant

Matériel en 31 Décembre 1928 : Autopompe 1 Motopompe 1 Pompes aspirantes 1  
 Matériel en 31 Décembre 1928 : Autopompe Motopompe Pompes aspirantes

Pompes foulantes 1 Valviers d'hydrants 1 Dévidaire 1 Extincteurs 1  
 Pompes foulantes Valviers d'hydrants Dévidaire Extincteurs

Autofurgons 1 Colonnes d'hydrants 18 Lances 1  
 Autofurgons Colonnes d'hydrants Lances

Matériel de sauvetage :  
 Rettungsgerät

Echelles aériennes 1 hauteur 10 Echelles à coulisses 1  
 Echelles aériennes hauteur Echelles à coulisses

Echelles collinaires 1 Echelle à crochets 1  
 Echelles collinaires Echelle à crochets

Tuyaux : 8 Diamètre 28 mètres 80  
 Tuyaux : Diamètre mètres

Raccords : Nombre 8, Système général  
 Raccords : Nombre Système

Service d'eau : Conduite à pression 1 Atmosphères 1 Bouches d'eau 1  
 Service d'eau : Conduite à pression Atmosphères Bouches d'eau

Autres points d'eau 1  
 Autres points d'eau

Incendies : Nombre 1 Feux de cheminée 1  
 Incendies : Nombre Feux de cheminée

Montant approximatif des dégâts 1000  
 Montant approximatif des dégâts

Secours à l'extérieur, nombre 1  
 Secours à l'extérieur, nombre

Secours autres que le feu 1  
 Secours autres que le feu

Observations :  
 Bemerkungen

Das Feuer bei Unfall 28. März 1928 Urschenheim  
mit 2 Verwundeten

Transmis au Président de la Section de l'arrondissement de Urschenheim, le 15 Janvier 1929

Le Chef de Corps,  
Yves Jean

Vu : Observations :

Le Président de la Section,



Passation de commandement le 23 juin 1980 entre Roger REMOND et Maurice SPITZ, en présence du Commandant SCHEIBLING, inspecteur départemental adjoint des services d'incendie et de secours.

## 1980 – UN TOURNANT IMPORTANT AVEC MAURICE SPITZ

Avec la nomination de Maurice SPITZ, aujourd'hui capitaine honoraire, en qualité de chef de corps, les pompiers communaux tournent une page importante de leur histoire. Tout d'abord au niveau du matériel, et par décision du Conseil Municipal, d'importants investissements contribuent à la modernisation du corps, dont je reprends les plus importants ci-après :

- Mise en service d'une sirène
- Acquisition de deux camions, dont le dernier équipé d'une motopompe
- Tuyaux
- Aménagement du dépôt
- Tenues kermel
- Casques F1
- Masques autonomes contre la fumée
- Groupe électrogène
- Pompe vide cave

Urschenheim

## Pompiers : des tenues « Kermel »



Samedi matin, le corps des sapeurs-pompiers d'Urschenheim, sous le commandement du lieutenant Maurice Spitz, a été présenté au maire de la commune, M. Denis Bellacane, avec les nouvelles tenues « Kermel ». Dans son discours, le maire a exprimé son profond plaisir de les voir tous avec la même tenue.

Lors de la dernière AIG, le souhait de l'acquisition de nouvelles

tenues « Kermel » se faisait ressentir. Annullée, la somme de 15000 F a été inscrite au budget primitif à titre « habillement ». Le maire a ensuite procédé à la remise des diplômes de secouriste aux sapeurs-pompiers de secouriste au capitaine Emmanuel Spitz et Michel Peres et du diplôme T22 à Emmanuel Spitz qui passe de sapeur à capitaine. Les félicitations du maire et du chef de corps. L'année 89 avait été l'année du sapeur-pompier, chaque sapeur a reçu un sac appelé « ba-

netane », cadeau offert par le conseil général.

L'exercice d'automne s'est déroulé dans la propriété de Mme Bucher où une voiture avait pris feu sous le préau, entraînant la destruction du bâtiment. Comme moyen d'intervention le plus rapide, le groupe était mis en alerte et le groupe était mis en place sous les ordres de l'adjudant Francis Taglang. Le 3<sup>e</sup> groupe, sous le commandement du sergent Raymond Baumann, établissait deux

petites lances sur un poteau d'incendie. Vu l'ampleur du sinistre, il a fallu mettre en action la motopompe du véhicule pour deux petites lances supplémentaires et une grosse lance.

L'exercice s'est déroulé de façon satisfaisante. La critique a été faite autour d'un casse-croûte et pendant la vérification des poteaux d'incendie. Le chef de corps a remercié la municipalité pour l'achat des tenues « Kermel ».

Urschenheim

## Promotions chez les pompiers

Sous un chaud soleil printanier s'est déroulée samedi soir, la cérémonie en l'honneur du corps des sapeurs-pompiers d'Urschenheim. La manifestation a eu lieu en présence du conseiller général C. Goerg, élus de Durrenzentzen, Gantz de Hards-Nord et Meyer de Jelsheim, des maires Schuller de Sundhofen, Lang d'Arrenzenheim, Kreyenbühl de Durrenzentzen, Salomon de Fortschweier, du maire d'Urschenheim Bellacane et des adjoints Raffner, Huck, Poncelet, du capitaine Spitz, inspecteur départemental adjoint, du lieutenant Hüsser de Colmar, Hüntzenheim, Oberlin de la première intervention, des anciens combattants avec leur président Marcheur, des membres des associations locales. La cérémonie a débuté par un dépôt de gerbe au monument aux morts pour commémorer l'Armistice du 8 mai 1945. Des petits Massacres et des victimes ont ensuite ouvert l'événement qui a duré jusqu'au soir d'incendie. Là, le chef de corps d'Urschenheim, M.



Parmi les promus, le chef de corps qui passe lieutenant.

Spitz, a accueilli le capitaine Spitz qui a passé en revue les sapeurs-pompiers, avant de leur remettre médailles et diplômes.

Diplôme de secourisme : Patrick, Peres Michel, Emmanuel Spitz, Emmanuel Spitz, Emmanuel Spitz, Emmanuel Spitz.

Médaille d'argent pour 20 ans de service : Johann Alain.

Médaille de vermeil : Spitz Maurice et Muller Gérard. Passation au grade supérieur : est nommé 1<sup>er</sup> classe, Peres Michel, caporal Spitz Patrick, sergent chef Baumann Raymond.

Nomination du chef de corps : le sous-lieutenant Spitz

Maurice est nommé au grade de lieutenant.

Le maire dans son discours, a salué les personnalités présentes et a traduit l'admiration générale pour ces hommes du feu volontaires, en les remerciant pour leur disponibilité, leur travail et leur compétence.

en matière de secourisme. A son tour, le conseiller Constant Goerg a adressé ses félicitations au chef du corps d'Urschenheim, ainsi qu'à son équipe en rappelant le nécessaire pour équiper les sapeurs-pompiers des différentes commu-

(Photo DNA)

Durant cette période, les investissements ressortent en moyenne annuelle à 46.429 Francs et les frais de fonctionnement à 25.376 Francs. Sur la base de ces derniers éléments, le coût global du corps des sapeurs-pompiers se chiffre à 126 Francs par an et par habitant, contre une moyenne départementale de 104 Francs pour des communes de même importance.

Un effort de formation, sans précédent, prépare les sapeurs-pompiers à une lutte efficace contre les sinistres et calamités de toute nature, y compris les accidents de la route. Durant cette époque, le corps était subdivisé en deux groupes, l'un sous les ordres de l'adjudant Francis TAGLANG, l'autre sous les ordres du sergent Alain JOHANN. Chaque groupe effectuait séparément deux exercices par année. Un exercice de printemps et d'automne, ainsi qu'un exercice nocturne impromptu rassemble tout le corps. Ponctuellement, il se déroule une manœuvre conjointe avec le centre de secours principal de Colmar. Outre un cours théorique dispensé chaque année à l'ensemble du corps, chaque sapeur relève d'une formation au niveau départemental de 126 heures, à quoi s'ajoute les enseignements spécifiques préalables à chaque nomination.

Les différentes interventions nécessitent une parfaite condition physique, tant pour la propre sécurité du sapeur-pompier que pour la réussite de sa mission. Le « parcours sportif du sapeur-pompier », qui réunit les gestes essentiels de toutes interventions, s'est développé à ce moment au sein de notre corps local. À ce sujet il faut relever les excellentes performances d'Alain JOHANN, qui, outre un palmarès élogieux au niveau départemental et régional, remporta la finale nationale du parcours sportif les années 1979, 1981, 1982 et 1983.



## 2001 – UNE PHASE DE CONSOLIDATION AVEC PIERRE VOGEL

Pierre VOGEL, aujourd'hui lieutenant honoraire, prend la direction du centre de première intervention d'Urschenheim en 2001, après 15 années de service en qualité de sapeur. Dès sa prise de fonction, il observe de nombreuses métamorphoses qui traversent le fonctionnement des corps locaux de sapeurs-pompiers, notamment en matière de gestion, avec une importance grandissante du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). C'est une époque où apparaissent également des difficultés à maintenir les effectifs, mais l'arrivée de nouvelles recrues issues des Jeunes Sapeurs-Pompiers atténue cette situation à Urschenheim.

C'est sous le commandement de Pierre VOGEL qu'une salle de formation a été réalisée au-dessus du dépôt des sapeurs-pompiers. Il entame des actions de formation et de démonstration au bénéfice des habitants du village. L'équipement du corps s'étoffe par l'achat d'un matériel destiné aux secours des personnes, dont un défibrillateur, un renouvellement important de son équipement pour l'adapter aux évolutions technologiques, et surtout l'acquisition d'un nouveau véhicule pouvant être conduit avec un simple permis de conduire - le précédent véhicule nécessitait un permis poids lourd.

La vie associative du corps local se développe également avec de belles rencontres de nos jeunes sapeurs-pompiers et de leurs homologues de Stauffen en Allemagne, Bonneville dans le département de la Savoie et Wettolsheim.

La vie sportive est marquée, en 2005, par le titre de champion de France du parcours sportif de Cédric HENQUEZ.

En 2009, la fourragère tricolore est décernée à l'ensemble des corps de sapeurs-pompiers du Haut-Rhin.

Durant les deux dernières décennies, nous ne relevons que deux incendies majeurs dans notre village endommageant les maisons des Foyers DIETH et SPITZ. Par contre, le secours à personne connaît une évolution exponentielle.



Nos pompiers en 2011



## 2019 – NOS POMPIERS AUJOURD'HUI DIMITRI SANCHEZ, UN JEUNE CHEF DE CORPS

Le corps des sapeurs-pompiers d'Urschenheim compte au 1<sup>er</sup> Septembre 2019, 15 hommes dans ses rangs (7 sous-officiers et 8 hommes du rangs), pour une moyenne d'âge de 31 ans. Ils sont sous la houlette du Sergent Dimitri SANCHEZ, nouveau chef de corps, suite au départ à la retraite de l'adjudant-chef Pierre VOGEL. Une nouvelle recrue a rejoint les rangs en 2019, il s'agit de Robin ANGLY, il sera suivi dans les mois à venir par Thibault DUMERGER et par Rodolphe PEDRO d'ici deux ans. Côté départ, l'adjudant-chef Alain JOHANN est parti à la retraite en fin août à l'âge de 65 ans, après 48 années de bons et loyaux service. Les effectifs restent relativement stables grâce aux recrutements des jeunes qui passent le brevet de jeune sapeur-pompier avec l'association des JSP de Fortschwihr et environs ou lorsque nous recrutons des pompiers qui emménagent dans la commune.

Le corps de première intervention d'Urschenheim réalise entre 20 et 30 interventions par année et une quinzaine d'exercice en moyenne.

Manœuvre de nuit avec  
Monsieur le Curé Dominique KRESS,  
aumônier des Sapeurs-Pompiers du Haut-Rhin  
et prêtre de notre communauté de paroisses.



Pour les années à venir, notre corps local souhaite se rapprocher du corps de première intervention de Durrenentzen avec qui il entretient de bonnes relations et nous soulignons la bonne entente entre les deux chefs de corps.

Ce rapprochement se réalisera en parallèle avec notre participation au fonctionnement du centre de secours de Muntzenheim. Six de nos pompiers y ont contracté un double engagement et participent à leurs exercices et interventions leur permettant un développement de leurs connaissances et une expérience plus importante.

Nous relevons que le service départemental d'incendie et de secours réfléchit à la coopération intercommunale sous un angle plus large, afin que les corps de première intervention puissent se prêter main-forte et aider leurs voisins. Ainsi les pompiers d'Urschenheim pourraient aller en renfort sur d'autres communes voisines en cas de sinistres importants et inversement également.

La bonne ambiance et le plaisir de travailler ensemble, au service des concitoyens sont les maîtres mots qui animent nos pompiers au quotidien et qui font leur force. Notre corps a la chance d'avoir un noyau de jeunes très investis et motivés. Le chef de corps Dimitri SANCHEZ, ainsi que son adjoint Alain STATH, développent et pérennisent cet esprit.

Au niveau des investissements l'acquisition par la commune d'un véhicule en 2017 ainsi que des équipements modernes nécessaires, participe au bon déroulement des interventions ( Bip, fax, radios, cartographie, lampes LED rechargeables, balises lumineuses, vestes d'interventions...).

En manœuvre.





## NOS JEUNES SAPEURS-POMPIERS

L'association des jeunes sapeurs-pompiers de Fortschwihr compte à ce jour 18 jeunes sapeurs-pompiers venant de 5 communes, dont :

- 4 jeunes de Bischwihr ( Helmlinger Lauryn, Helmlinger Maxine, Outers Noah, Diebold Nathan),
- 10 jeunes de Fortschwihr (Wolfensinger Luca, Petit Mathis, Robin Délia, Ley Xavier, Munsch Kenzo, Eggert Jules, Petit Ambre, Jacquot Romuald, Causse Mathis et Causse Ambre),
- 1 jeune d'Urschenheim (Pedro Rodolphe),
- 1 jeune de Wicherschihr (Prior Laure),
- et 2 jeunes de Horbourg-Wihr (Mérius Mathis, Herquel Bastien).

Ce groupe est composé de 5 filles et de 13 garçons dont l'âge varie de 11 à 15 ans.





Le lavage des voitures par nos jeunes sapeurs pompiers participe au financement de leurs activités.

Les cours sont dispensés le samedi pour le sport et le dimanche matin pour la formation proprement dite. Le samedi, la partie sportive débute à 14 heures et se termine à 16 heures. L'activité physique est essentiellement dirigée vers des épreuves que le brevet requiert à savoir le grimper de corde de 5 m, ou des tractions de bras en supination, le parcours sportif, de la natation (3 séances annuelles), du sprint et du demi fond.

Bien évidemment tout ce contingent de jeunes sapeurs pompiers participe également à des entraînements de cross en vue de se préparer aux compétitions des compagnies.

Le dimanche matin de 9 à 12 heures ces jeunes se retrouvent pour une formation théorique et pratique. Ils sont encadrés par une équipe de 15 formateurs sapeurs pompiers volontaires dont d'anciens jeunes sapeurs-pompiers forts de leur brevet et des formations annexes, mais ils restent sous la responsabilité de leurs aînés plus aguerris. Cette équipe vient des villages de Fortschwihr avec 5 formateurs (Céline et Paul Klipfel,

Bertrand Ley également Président de l'association, Frédéric Robin et Nicolas), 5 d'Urschenheim (Alain Johann, Mael Duminy, Alain Stath, Arnaud Zanin et Dimitri Sanchez), 3 de Wickerschwihr (Juliette Meyer, Marcel Haeffelin et Jacques Prior), 1 de Horbourg-Wihr (Clélia Mérius) et 1 de Bischwihr (Gilles Helmlinger).

En fonction de leurs âges, les jeunes-sapeurs pompiers sont répartis en 4 années distinctes. Les plus jeunes, les nouvelles recrues, formant la 1<sup>ère</sup> année et les plus anciens, la quatrième. Ces derniers préparant le brevet. Les cours prodigués vont pour les nouveaux venus de l'apprentissage des grades au fonctionnement du matériel, des nœuds etc... jusqu'à la porte des charges, l'utilisation de l'appareil respiratoire en passant par le lot de sauvetage.

Ces différents programmes et leçons sont suivis par des applications sur le terrain sous forme de manœuvres et d'exercices spécifiques.

Notons aussi que l'association des jeunes sapeurs-pompiers organise des sorties diverses telles que la visite de musées, des déplacements divers, de l'accrobranche, les eaux vives etc... Ces sorties sont financées par des activités annexes comme le lavage de voitures, la vente de chocolat auxquelles la population répond toujours très favorablement et avec enthousiasme.

Chaque année est organisé un grand rassemblement des jeunes-sapeurs pompiers par les communes de Staufen en Allemagne, Bonneville près d'Annecy et Fortschwihr. C'est un petit village de tentes où durant le temps d'un week-end près de 100 à 120 jeunes et encadrants se retrouvent pour des jeux et des veillées. L'année prochaine, en 2020, l'association des jeunes sapeurs-pompiers de Fortschwihr organisera cette rencontre pour fêter sa 20<sup>ème</sup> année d'existence au mois de juillet.



# Les JSP sur le devant de la scène



Les JSP, leur encadrement et les élus après la remise des divers diplômes Photo DNA

**Samedi après-midi a eu lieu la cérémonie de clôture de l'année de formation pour les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de l'association de Fortschwihr et environs, qui regroupe les jeunes de Fortschwihr, Bischwihr, Urschenheim et Wickerswihr.**

L'association des JSP a vu le jour en 2000 sous l'impulsion de Jean-Pierre Schreiber, alors chef de corps de Fortschwihr. Son but est de former des garçons ou des filles, au brevet national de JSP, une formation qui est un véritable tremplin pour intégrer le corps des sapeurs-pompiers.

Les JSP sont encadrés par une quinzaine d'animateurs qui leur dispensent les cours théoriques et pratiques, durant une période de quatre ans, au cours de laquelle ils développent les capacités à

devenir sapeur-pompier. De plus, les jeunes pratiquent des activités sportives, ce qui leur permet de participer aux différentes épreuves : cross et parcours sportif au niveau local voire national pour les meilleurs.

Outre la formation et le sport, l'association organise et participe à diverses activités : camp de JSP en été, sorties ludiques ou sportives, journée lavage de voiture, fête de Noël, vente de chocolats, visite de centre de secours...

## Remise des attestations de réussite

Samedi dernier, les JSP ont été mis à l'honneur par leur président, le commandant Bertrand Ley et l'ensemble des animateurs. Les jeunes pompiers ont fait quelques démonstrations de manœuvres, un savoir-faire qu'ils ont présenté à leurs parents, les officiels ont pu leur re-

mettre les attestations de réussite suivantes.

- 1<sup>re</sup> année : Ambre Causse, Mathis Causse, Jules Eggert, Maxime Helmlinger, Romuald Jacquot, Xavier Ley, Mathis Merrius, Kenzo Munsch, Rodolphe Pedro, Ambre Petit, Laure Prior, Noah Outers. 2<sup>e</sup> année : Nathan Diebold, Léonard Million, Mathis Petit. 3<sup>e</sup> année : Délia Robin et Luca Wolgensinger.

- 4<sup>e</sup> année : Lauryn Helmlinger.

Aux JSP de 4<sup>e</sup> année, les diplômes suivants ont été remis : premier Secours Civique niveau 1 pour Lauryn Helmlinger ; brevet National de JSP pour Robin Angly et Juliette Meyer ; équipier Prompt Secours de sapeurs-pompiers volontaires pour Robin Angly, Thibault Dumerger, Bastien Herquel, Juliette Meyer, Quentin Muller ; équipier Opérations Diverses de sapeurs-pompiers volontaires pour Robin Angly, Juliette Meyer ; équipier Incendie de sapeurs-pompiers volontaires

pour Robin Angly, Juliette Meyer.

Les meilleurs JSP sportifs ont également été mis à l'honneur par la remise d'un bon cadeau : il s'agit de Lauryn Helmlinger, Xavier Ley, Juliette Meyer, Ambre Petit, Délia Robin.

La cérémonie s'est achevée par le verre de l'amitié offert par l'association.

## Recrutement

Les JSP de Fortschwihr et environs recrutent pour la rentrée 2019, et l'association lance un appel à tous les jeunes de plus de 11 ans en 2019, afin qu'ils rejoignent les rangs des JSP.

Pour les jeunes intéressés, rendez-vous dimanche 15 septembre, à 9 h au dépôt des sapeurs-pompiers de Fortschwihr.

Renseignements complémentaires auprès du Commandant Bertrand Ley - 06 03 29 11 08 - bertrand.ley@dsis68.fr



## LE COMITÉ CONSULTATIF DES SAPEURS-POMPIERS

Le comité consultatif communal des sapeurs-pompiers volontaires est compétent pour donner son avis sur toutes les questions relatives au fonctionnement du corps local. Il est notamment consulté sur l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires, sur les changements de grade. Il statue quant à l'acquisition de nouveau matériel. Le comité consultatif est présidé par le maire et comprend de manière paritaire autant de sapeurs-pompiers que de conseillers municipaux.

Les membres sont actuellement MM. Christian BAUMANN, Dimitri SANCHEZ et Alain JOHANN au titre des sapeurs pompiers et Mmes Danielle HENQUEZ, Laurence SCHILLINGER et M. Franck NOEL au titre des représentants de la commune. Robert KOHLER en assure la présidence.

## L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Présidée par Christian BAUMANN, l'amicale des sapeurs-pompiers regroupe les membres actifs et les vétérans. L'amicale organise les activités qui se situent en dehors des services officiels. Dans ce cadre, elle offre une collation aux pompiers après chaque exercice, se charge du repas de la Ste Barbe et propose une sortie annuelle. L'amicale tire ses moyens financiers de la vente des calendriers et nous remercions à cette occasion l'ensemble des habitants d'Urschenheim pour leur générosité.

Je tiens à rendre hommage à Raymond BAUMANN qui a marqué notre amicale des sapeurs-pompiers en assurant la présidence durant de très nombreuses années. Il a notamment organisé le bal du nouvel an à la salle des fêtes de Kunheim depuis l'année 1975. Nous gardons de M. Raymond BAUMANN le souvenir d'une personne engagée pour son village dont il a été aussi conseiller municipal.



Un bel exemple  
Alain JOHANN  
48 années de service.

## MEMBRES DU CORPS DES SAPEURS-POMPIERS (LISTE ÉTABLIE D'APRÈS LES ARCHIVES EXISTANTES)

### DE 1900 À 1940

NOM ET DATE D'ENTRÉE (SI DÉTERMINABLE)

<b>AMBIEHL Eugène /1932</b>	<b>MULLER Edmond</b>
<b>BELLICAM Albert /1904</b>	<b>MULLER Georges /1928</b>
<b>BELLICAM Joseph /1898</b>	<b>MULLER Henri</b>
<b>BLATZ Joseph /1927</b>	<b>MULLER Lucien</b>
<b>BOLLINGER Achille /1925</b>	<b>REHM Georges /1927</b>
<b>BOLLINGER Emile /1920</b>	<b>REMOND Paul /1934</b>
<b>BOLLINGER Paul /1934</b>	<b>SCHMITT Emile</b>
<b>FICHTLER Georges /1920</b>	<b>SCHOENY Emile /1919</b>
<b>HAUMESSER Alfred /1925</b>	<b>SPITZ Achille</b>
<b>HAUMESSER Jean-Baptiste</b>	<b>SPITZ Alphonse /1919</b>
<b>HECKLEN Georges</b>	<b>SPITZ Joseph /1920</b>
<b>HECKLEN Richard /1925</b>	<b>SPITZ Léon /1925</b>
<b>HIRTZ Paul /1920</b>	<b>THOMANN Georges</b>
<b>HUCK Albert /1925</b>	<b>VOGEL Robert /1925</b>
<b>HUCK Alfred I /1920</b>	
<b>HUCK Alfred II /1920</b>	
<b>KRETZ Auguste /1920</b>	
<b>MULLER Aloïse /1909</b>	
<b>MULLER Alphonse</b>	

### DEPUIS 1945

**BAUMANN Christian,**  
1<sup>ère</sup> classe en activité  
**BAUMANN Raymond**  
**BECHLER Geoffroy**  
**BECHLER Patrick**  
**BELLICAM Albert**  
**BELLICAM Clément**  
**BELLICAM Denis**  
**BELLICAM Eugène**  
**BELLICAM René**  
**BOLLINGER Achille**  
**BOLLINGER Camille**  
**BOLLINGER Emile**  
**BOLLINGER Paul**  
**BOLLINGER Raymond**  
**BUCHER Maurice**  
**CAILLOIN Ludivine**  
**CAJAR René**  
**CARNIEL Olivier**  
**DECKERT Paul**

**DELAMARCHE Jean Marc**  
**DIETSCH Arsène**  
**DIETSCH Georges**  
**DIETSCH Raymond**  
**DUMINY-BEDARD Maël,**  
1<sup>ère</sup> classe en activité  
**FICHLTER Martin**  
**FINAUD Florian,**  
Caporal en activité  
**HABERSETZER Bertrand**  
**HABERSETZER Jean-Pierre**  
**HAUMESSER Alfred**  
**HAUMESSER Alphonse**  
**HAUMESSER Fernand**  
**HAUMESSER François**  
**HAUMESSER Georges**  
**HAUMESSER Hubert**  
**HAUMESSER Lucien**  
**HECKLEN André**  
**HECKLEN Georges**

**HECKLEN Marcel**  
**HECKLEN Thierry**  
**HENQUEZ Cédric,**  
Caporal en activité  
**HERSCHER Daniel**  
**HERSCHER Henri**  
**HERSCHER Michel**  
**HERSCHER Stéphane,**  
Caporal-chef en activité  
**HUCK Bernard**  
**HUCK Clément**  
**HUCK Gérard**  
**JOHANN Alain,**  
Adj.Chef en activité  
**JOHANN Arnaud,**  
Sapeur en activité  
**JOHANN Christian**  
**JOHANN Jérémy,**  
Caporal en activité  
**JOHANN Martine**  
**KELLER Alexandre,**  
Sergent en activité  
**KRETZ René**  
**MANGIN Stéphane,**  
Sergent en activité  
**MULLER Francis**

**MULLER Gérard**  
**MULLER Joseph**  
**MULLER Marcel**  
**MULLER Maurice**  
**MULLER Patrick,**  
1<sup>ère</sup> classe en activité  
**MULLER Rémy**  
**PEREZ Michel**  
**REMOND Adolphe**  
**REMOND Paul**  
**REMOND Roger**  
**RENGERT René**  
**RENGERT Roland**  
**RICHTER Jean-Claude**  
**RINGLER Pierre**  
**RINGLER Robert**  
**RINGLER Sébastien**  
**SANCHEZ Dimitri,**  
Sergent en activité  
**SCHILLINGER Denis**  
**SCHREIBER André**  
**SCHREIBER Marcel**  
**SEGUIN Raymond**  
**SIGRIST René**  
**SPITZ Bernard**  
**SPITZ Emmanuel,**  
Adj.Chef en activité

**SPITZ Eugène**  
**SPITZ Georges**  
**SPITZ Jérôme**  
**SPITZ Lucien**  
**SPITZ Maurice**  
**SPITZ Pierre**  
**STATH Alain,**  
Caporal-chef en activité  
**STATH Albert**  
**STATH Christophe**  
**STOCKY Serge**  
**TAGLANG Albert**  
**TAGLANG Francis**  
**THOMANN Laurent**  
**THOMANN Louis**  
**VICENTE Filipe**  
**VICENTE Thierry**  
**VOGEL Jean-Pierre**  
**VOGEL Pierre**  
**VOGEL René**  
**WITMER Julien**  
**ZANIN Arnaud**

## **LES EFFECTIFS DU CORPS**

1846 : 36 sapeurs  
1887 : 21 sapeurs  
1926 : 26 sapeurs  
1928 : 25 sapeurs  
1932 : 23 sapeurs  
1938 : 16 sapeurs  
1947 : 25 sapeurs  
1953 : 20 sapeurs  
1997 : 18 sapeurs  
2019 : 14 sapeurs

## **LES CHEFS DU CORPS DES SAPEURS-POMPIERS D'URSCHEHEIM**

1834 : HAUMESSER Georges, capitaine  
1887 : ENGASSER - Brandmeister  
SCHREIBER Georges, REMOND Emile  
1910 : BELLICAM Joseph  
1943 : SPITZ Alphonse  
1947 : MULLER Joseph  
1951 : REMOND Roger  
1980 : SPITZ Maurice  
2001 : VOGEL Pierre  
2019 : SANCHEZ Dimitri

## QUELQUES SINISTRES À URSCHENHEIM

**13 janvier 1791**

Un incendie détruit la maison de Pierre BRUCKER.

**31 décembre 1801**

Une des plus grandes inondations connues du Rhin submerge la plaine d'Alsace.  
Les flots creusent dans les chemins et les routes des failles importantes.

**23 mars 1851**

Destruction de la grange de Georges HAUMESSER.

**4 août 1855**

La maison de Jean-Baptiste BURGER est entièrement détruite par le feu.

**14 au 16 juin 1940**

L'artillerie allemande détruit un groupe de maisons composé des 8 fermes suivantes :  
MULLER Alphonse, AMBIEHL Georges,  
MULLER Aloyse SCHMITT, SPITZ Achille au sud,  
SCHMITT Emile, HIRTZ Paul, HAUMESSER  
Maurice et MULLER Aloyse MULLER, côté nord  
de la rue de 1<sup>ère</sup> Division Blindée.



**31 janvier 1945**

De nombreux bâtiments sont incendiés lors de la libération du village.

Propriété de M. Joseph BOLLINGER  
(aujourd'hui la crèche et le dépôt  
des sapeurs pompiers).

**1961**

Chute d'un avion militaire de type F-86 de la base aérienne militaire de Colmar-Meyenheim.

**9 avril 1984**

Feu de grange dans la propriété de  
M. et Mme Joseph MULLER.



**4 novembre 1990**

Feu de toiture dans la propriété  
de M. et Mme Edouard WOLFF.

**Novembre 2001**

Feu dans la maison  
de M. Patrick DIETH.

**13 décembre 2014**

Incendie dans les annexes  
de M. et Mme Georges SPITZ.



## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE :

- Archives municipales d'Urschenheim.
  - Les sapeurs-pompiers du Haut-Rhin,  
René MINERY, Ed. Du Rhin
  - Henri KISTER « Notes sur le passé »
    - Capitaine honoraire Maurice SPITZ
    - Lieutenant honoraire Pierre VOGEL
    - Sergent Dimitri SANCHEZ
    - Adjudant Alain JOHANN

© Robert Kohler - 2019  
Conception maquette JC Debout



